

# BULLETIN D'INFORMATION



Commune d'Aire-la-Ville

Juin 2024



N° 16

# Sommaire

Juin 2024 · N° 16

3

Un évènement sportif unique  
**ÉDITORIAL DU MAIRE**

4

Conseil municipal  
**AUTORITÉS COMMUNALES**

5

Réglementation  
du stationnement  
**ACTUALITÉS COMMUNALES**

6

Travaux sur la commune  
**ACTUALITÉS COMMUNALES**

7

Mon chien sur l'espace public  
**ACTUALITÉS COMMUNALES**

8

Prendre soin les uns des autres  
**SANTÉ ET SOCIAL**

9

Plan canicule  
**SANTÉ ET SOCIAL**

10-11

Championnat suisse  
de cyclisme sur route  
**SPORT**

12

Taille des haies  
et entretien du jardin  
**ENVIRONNEMENT**

13

Qualité des sols  
et des sous-sols  
**ENVIRONNEMENT**

14

Promotions  
**MANIFESTATIONS À VENIR**

15

1<sup>er</sup> Août  
**MANIFESTATIONS À VENIR**

16-18

Retour en textes et en images  
**REPORTAGES**

19

Informations utiles  
& démarches administratives  
**VIE PRATIQUE**

20

Calendrier des prochains mois  
**AGENDA COMMUNAL**

## Impressum

**Éditeur responsable**  
Commune d'Aire-la-Ville

**Graphisme**  
Candy Factory

**Photos, textes et images**  
Michel Apothéloz, Canton de Genève,  
Jonathan Christin, Jennifer Delafontaine,  
Antoine Lejoindre, Alexandre Masset,  
Christine Rambach, Arthur Schneider,  
Claire Sneiders, Sprinter Club Lignon,  
Swiss Med Solutions

**Prochaines parutions**  
Septembre 2024  
Décembre 2024  
Mars 2025

**Impression**  
Imprimerie G. Chapuis SA

**Tirage**  
500 exemplaires

**Papier**  
Nautilus Classic 120 g, 100 % recyclé

**Mairie d'Aire-la-Ville**  
Rue du Vieux-Four 50  
1288 Aire-la-Ville  
022 757 48 29  
info@aire-la-ville.ch  
www.aire-la-ville.ch



**Horaires ouverture public**  
Mardi 15 h 00 – 19 h 00  
Vendredi 08 h 00 – 11 h 30

L'Exécutif reçoit sur rendez-vous



**Aire-la-Ville**  
european energy award

# Un évènement sportif unique

ÉDITORIAL DU MAIRE



La Commune d'Aire-la-Ville a été choisie pour accueillir le championnat suisse de cyclisme au mois de juin, organisé par le Sprinter Club Lignon. Afin de permettre d'excellentes conditions pour ces performances sportives, un certain nombre d'aménagements a été nécessaire. Vous trouverez tous les détails en pages 10 et 11.

Nous espérons que vous aurez du plaisir à participer à ces festivités et nous vous remercions d'ores et déjà pour votre compréhension au vu des quelques perturbations liées à la mobilité durant ces trois jours du mois de juin.

Nous avons clôturé ce printemps les comptes 2023 de la Commune d'Aire-la-Ville, avec un excédent de revenus du compte de résultats de CHF 2'582'976.37.

Les revenus fiscaux dans leur globalité sont à l'équilibre, entre des impôts sur les personnes morales et la fortune en baisse et une péréquation intercommunale en hausse.

Toutefois, il faut souligner que la Commune a pu intégrer dans ses comptes 2023 une entrée

financière précieuse, dans le cadre de l'octroi de servitudes pour l'exploitation de gravières, à savoir une avance sur les redevances à venir de CHF 2,5 millions.

Cette recette extraordinaire a été négociée et conventionnée au mois de juin 2023 par votre serviteur (voir l'édition n° 14 de décembre 2023 du bulletin). Ajoutons à celle-ci un non dépensé de plusieurs rubriques qui a permis de combler des recettes fiscales moins importantes qu'estimées par l'administration fiscale cantonale (AFC). Vous pourrez lire tous les détails de ces comptes, dans le rapport administratif et financier qui sera disponible en ligne sur notre site internet d'ici le mois de juillet.

Chaque année, le mois d'août est marqué par le passage des Perséides, célèbre pluie d'étoiles filantes. Dans la nuit du 12 au 13 août, nous participerons au projet d'extinction de l'éclairage communal, afin de nous offrir les meilleures conditions possibles pour l'observation du ciel. Nous maintiendrons l'éclairage public aux abords des passages piétons. En 2023, ce sont 217 Communes romandes qui ont participé à ce projet.

Enfin, nous nous réjouissons de vous retrouver cet été à l'une ou l'autre de nos manifestations communales ou tout simplement au détour d'une balade dans notre village.

Bon été à toutes et à tous.

**Dominique Novelle**  
Maire

# Conseil municipal

AUTORITÉS COMMUNALES

## Publicité de la séance du 13 mars 2024

- ✓ Prestation de serment du nouveau Conseiller municipal, Monsieur Didier Henriod, en remplacement de Monsieur Bertrand Fumeaux, démissionnaire, en cours de législature
- ✓ Association des communes genevoises (ACG)
  - Acceptation des décisions des assemblées générales du 31 janvier et 28 février 2024

## Séance du 17 avril 2024 annulée

## Publicité de la séance du 7 mai 2024

- ✓ Comptes 2023 – Présentation
- ✓ Délibération relative à la modification du règlement relatif à la patinoire de la Commune d'Aire-la-Ville
- ✓ Délibération relative à la modification du règlement relatif aux espaces publics de la Commune d'Aire-la-Ville



## Séances du Conseil municipal de mai à décembre 2024

**MERCREDI**

22 mai  
2024

**MARDI**

25 juin  
2024

**MERCREDI**

2 octobre  
2024

**LUNDI**

25 novembre  
2024

**MERCREDI**

11 décembre  
2024

Ordres du jour et procès-verbaux (PDF) :  
[www.aire-la-ville.ch/conseil-municipal](http://www.aire-la-ville.ch/conseil-municipal)



# Réglementation du stationnement

ACTUALITÉS COMMUNALES

Parking du cimetière.



Afin de mieux réglementer le stationnement sur le parking du cimetière, du lundi au samedi de 8 h à 17 h, un horodateur sera installé au début de l'été.

La question du stationnement sur le territoire communal nous préoccupe toutes et tous, particulièrement ces dernières années, où une pression importante a été ressentie.

Depuis 2021, les Autorités communales ont intensifié leur réflexion sur ce sujet : parkings gratuits, payants, macarons, illimité, réglementé, places réservées à l'électromobilité... le panel des options est vaste et il n'est pas toujours possible de satisfaire tous les utilisateurs.

Des décisions ont d'ores et déjà été prises pour réglementer la durée du stationnement sur les places de parking situées aux abords de l'école et de la zone sportive.

Le parking du cimetière a toute son importance puisqu'il permet d'accueillir des véhicules de passage en semaine et lors de manifestations communales les week-ends, tout en offrant la possibilité, à des personnes et / ou des entreprises domiciliées sur la commune de louer des places à l'année.

Toutefois, force a été de constater que de nouvelles mesures devaient être prises pour mieux réglementer cet espace.

En septembre 2023, le Conseil municipal a voté une résolution validant la modification de la réglementation du parking du cimetière (zone publique) et l'installation d'un système d'horodateur pour mieux définir les règles de stationnement. Pour compléter cette mesure, la délimitation au sol des places de parking et l'installation de seuils de ralentissement seront réalisés. Un bilan sera effectué après un an.

Les changements suivants seront apportés :

- la zone publique sera accessible, de manière illimitée, moyennant le paiement d'une taxe de stationnement (de 8 h à 17 h – du lundi au samedi) ;
- l'accès aux camions ne sera plus autorisé ;
- la zone privée sera identique avec un changement de la tarification ;
- les contrôles seront intensifiés et quotidiens grâce à un partenariat avec la police municipale de Bernex et sa nouvelle brigade du stationnement.

# Travaux sur la commune

## ACTUALITÉS COMMUNALES

Ce printemps a été l'occasion de faire quelques remises en état sur des infrastructures sportives extérieures, la buvette et l'un des jeux pour enfants.

Le Inline hockey club d'Aire-la-Ville s'est développé et accueille plusieurs équipes des plus jeunes, en passant par les adultes ainsi que son équipe phare qui évolue en ligue nationale A.

Après presque dix ans, les filets de protection situés derrière les buts devaient être changés.

Les spectateurs assidus auront constaté que la couleur de ces

filets est maintenant noire, ce qui leur permet dorénavant de mieux voir les matchs.

Le chalet de chronométrage qui avait également besoin d'un coup de rafraîchissement, a vu son plancher, ses volets et ses serrures remis à neuf.

Prochainement, un coup de peinture sera effectué pour apporter la touche finale.

À proximité, les poutres de bois usées délimitant les terrains de pétanque extérieurs ont été changées.

Enfin, *last but not least*, les cordages du dôme d'escalade du préau de l'école, haut lieu d'exploration des enfants, ont été changés pour leur sécurité.



# Mon chien sur l'espace public

## ACTUALITÉS COMMUNALES

Les animaux à quatre pattes sont nombreux sur la commune, dont le cadre se prête à merveille aux balades, tant dans le village que dans ses alentours. Pour garantir la bonne cohabitation entre les différents usagers de l'espace public, particulièrement en ce qui concerne la salubrité et la sécurité, voici quelques bonnes pratiques conformes à la loi.

### Espaces interdits aux chiens sur la commune :

- l'école et le préau ;
- les emplacements et places de jeux pour enfants ;
- le terrain de football, le terrain multisports et le terrain de pétanque ;
- la patinoire ;
- les fontaines ;
- les plates-bandes, les plantations et les massifs de fleurs ;
- le cimetière.

*Les chiens sont tolérés en laisse aux abords de la patinoire, sur les cheminements le long du terrain de football ainsi qu'autour de la buvette de la zone sportive.*

### Règles à respecter pour préserver la faune et la flore, les chiens sont :

- interdits dans les champs, les réserves naturelles et forestières ou les secteurs mis à ban ;
- tenus en laisse en forêt du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet ;
- sans obligation de laisse sur les chemins de campagne, à condition que leur maître les contrôlent parfaitement.

### Déjections canines

Les propriétaires ont l'obligation de ramasser les déjections de leur chien en tous temps et en tous lieux.

Des distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines, familièrement appelés caninettes, sont installés sur 24 emplacements stratégiques de la commune.

### → Plus d'informations

[www.ge.ch/detenir-chien/  
regles-promener-son-chien](http://www.ge.ch/detenir-chien/regles-promener-son-chien)

[www.aire-la-ville.ch/  
reglements-communaux](http://www.aire-la-ville.ch/reglements-communaux)



# Prendre soin les uns des autres

SANTÉ ET SOCIAL

## Défibrillateurs à Aire-la-Ville

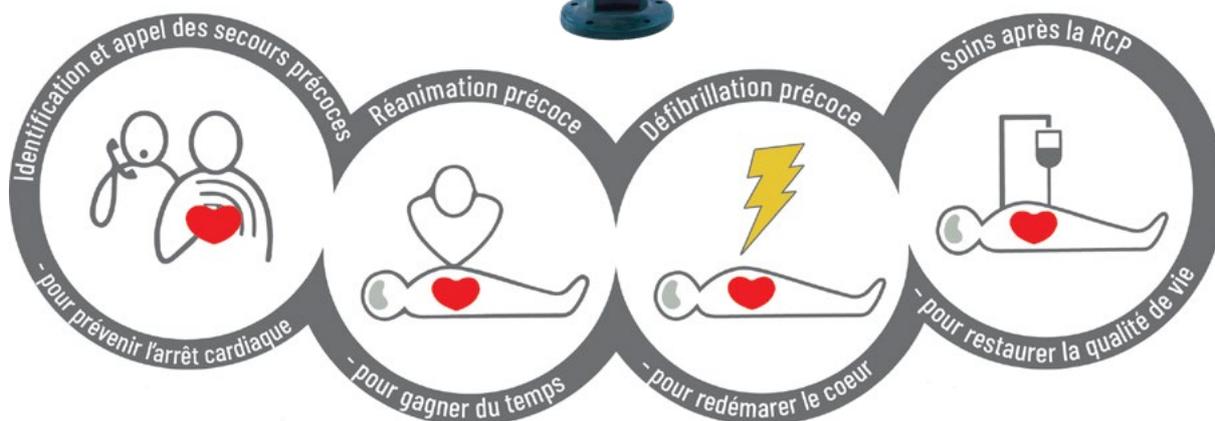
Un défibrillateur permet de sauver des vies.

En effet, en cas d'arrêt cardiaque, le temps est compté et les chances de survie de la personne touchée diminuent de 10 % pour chaque minute écoulée. En moyenne, il faut compter au moins dix minutes jusqu'à ce qu'une ambulance arrive sur place, après un appel à la centrale d'alarme (144).



Pour cette raison, les Autorités communales ont décidé d'installer un deuxième défibrillateur au bas de la Colline aux Oiseaux.

Il sera complémentaire au défibrillateur déjà installé il y a plusieurs années à l'entrée de la salle polyvalente.



## Fondation genevoise de désendettement

Considérant la Loi sur la prévention et la lutte contre le surendettement (LPLS) et l'importance des enjeux liés à l'endettement des jeunes, les Communes de Bernex, Confignon, de la Champagne et la Fondation genevoise de Désendettement (FgD) ont établi un partenariat.

Selon une étude récente, 80 % des personnes endettées ont contracté leurs dettes avant l'âge de 25 ans, ce qui souligne la nécessité de renforcer la collaboration des Communes en matière de désendettement des jeunes majeurs et des primo-endettés.

Une permanence mensuelle d'information et de soutien sur le thème du désendettement pour les habitants de notre région, se tiendra au CAS de Bernex dès septembre 2024.

Des informations détaillées seront publiées dans le bulletin d'information du mois de septembre.

**FgD**  
Fondation  
genevoise de  
Désendettement

# Plan canicule

SANTÉ ET SOCIAL

Ensemble, adoptons les bons gestes en périodes de fortes chaleurs qui se répètent de plus en plus souvent du mois de juin au mois de septembre.

Les effets sur le corps ne sont pas à prendre à la légère et sont encore plus dangereux en fonction de l'âge.

## S'hydrater

Boire au moins 1.5 litre d'eau par jour, sauf avis contraire de son médecin, prendre une gourde avec soi lors de déplacements.

## Aider ou se faire aider :

Prendre des nouvelles des personnes fragiles ou isolées de son entourage (famille, voisins, amis, etc.). Pour tout signalement ou pour d'autres besoins et informations, contacter la Commune au 022 757 48 29.

## Se protéger de la chaleur :

Réduire et adapter son activité physique, éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée, porter un chapeau ou une casquette à l'extérieur. Maintenir son logement frais (fenêtres et volets fermés durant la journée) et maintenir une bonne température du corps en posant des linges mouillés frais sur la tête, les bras, les jambes et en s'habillant léger.

→ En cas d'urgence, appeler le 144.



IL FAIT  
TRÈS  
CHAUD

JE ME RAFRAÎCHIS  
AVEC UN LINGE HUMIDE  
OU UNE DOUCHE FROIDE

# Championnat suisse de cyclisme sur route

SPORT

Aire-la-Ville accueillera le championnat suisse de cyclisme sur route, les 20, 22 et 23 juin 2024 ! Pendant trois jours, la commune vivra au rythme des courses...

Pour la première fois depuis 2016, les champions nationaux sur route seront à nouveau couronnés en Suisse Romande.

Le championnat suisse sera organisé par le Sprinter Club Lignon qui fête cette année son 50<sup>ème</sup> anniversaire.

Le choix s'est porté sur un parcours roulant d'une quinzaine de kilomètres et qui devrait favoriser des courses rapides et offensives. Le tracé emprunte la mythique côte de Russin, située à trois kilomètres de l'arrivée et qui a longtemps été la pièce maîtresse du défunt Tour du Canton.

## Programme

**Judi 20 juin, 9 h – 17 h**  
Contre-la-montre

Course de 15,4 km pour toutes les catégories, sauf Élites Internationaux, qui feront deux tours.

Départs entre 8 h 45 et 11 h 45 et entre 13 h 15 et 16 h.

**Samedi 22 juin, 10 h – 20 h**  
Courses en ligne

La matinée du samedi sera consacrée au Défi Boscardin, épreuve réservée aux Enfants de 7 à 14 ans et à leurs parents sous forme de *slow up*.

À 13 h 15, les Femmes s'affronteront afin d'attribuer les premiers titres nationaux sur route du week-end.

Dès 17 h, les Populaires de La Classique Genevoise auront la joie d'emprunter le parcours du championnat.

**Dimanche 23 juin, 8 h 30 – 19 h**  
Courses en ligne

Les Élites / Professionnels ainsi que les Juniors seront en lice dès 13 h 15.

Ils auront été précédés dans la matinée par les Masters, les moins de 17 ans, et à 11 h par les courses dédiées au paracycling et handibike.



**Plus d'information**

[www.cs2024-sprinterclub.ch](http://www.cs2024-sprinterclub.ch)

*Parcours de la course qui suit la route d'Aire-la-Ville du barrage de Verbois à la route du Moulin-de-la-Ratte.*



## Festivités

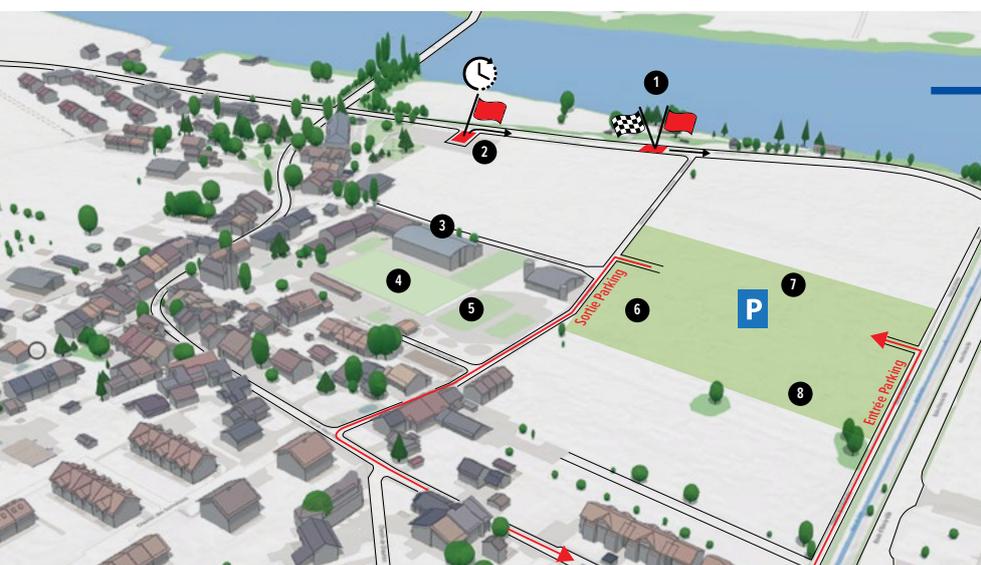
Durant toute la manifestation ainsi que le samedi soir, coureurs, équipes, organisateurs et spectateurs se retrouveront aux abords de la salle polyvalente. Vous y retrouverez des buvettes et des stands de nourriture tenus par des associations communales et du monde du cyclisme et pourrez assister aux cérémonies de remise des médailles.

Vous êtes également attendus le long du parcours pour faire entendre vos encouragements aux coureurs de toutes les catégories.

# Championnat suisse de cyclisme sur route

SPORT

Durant ces trois jours, la Commune subira un certain nombre de perturbations, notamment liées à la mobilité. La population est encouragée à limiter au maximum ses déplacements, à les anticiper et à favoriser la mobilité douce.



## Plan de la manifestation :

1. Départ + arrivées course en ligne et CLM
2. Départ contre-la-montre
3. Remise des dossards
4. Village course
5. PAV (Parcours Agilité Vélo)
6. Parking équipes
7. Parking véhicules
8. Parking coureurs

## Accès au village

Pendant les courses, les accès au centre de la commune et à la Colline aux Oiseaux seront réglementés et donc fortement limités.

Les riverains seront autorisés à rejoindre leur domicile, en alternance avec le passage des coureurs, et dans le respect des consignes fournies par les plantons en place aux intersections.

Des temps d'attente et des embouteillages aux abords de la commune sont à prendre en considération pour la planification de vos déplacements les 20, 22 et 23 juin.

## Stationnement

Pour permettre le déploiement de cette manifestation d'envergure, les places de stationnement suivantes seront supprimées :

- le parking du cimetière dans son intégralité ;
- les places le long de la rue du Vieux-Four devant la Mairie (uniquement le jeudi 20 juin) ;
- les places le long du chemin de Mussel.

## Transports publics

Les arrêts de bus Aire-la-Ville Croisée, Centre et Pont-de-Peney seront desservis par la ligne 70 durant la manifestation, tandis que l'arrêt Treulaz sera supprimé.

Des retards, voire des suppressions de passages sont à prévoir sur les horaires habituels.

Les informations en temps réel seront disponibles sur le site internet et l'application tpg.

# Taille des haies et entretien du jardin

ENVIRONNEMENT



Tout au long de l'année, les propriétaires de jardins effectuent différents travaux d'entretiens extérieurs, tels que la taille des arbres et des haies ou la tonte du gazon, la plupart du temps à l'aide d'appareils générant du bruit.

12

Afin de permettre à chacune et chacun de vivre respectueusement avec son voisinage, l'Exécutif a établi une directive communale, qui reprend les éléments législatifs cantonaux (loi sur les routes L1-10 art.76) concernant la taille des arbres et haies ainsi que l'utilisation de diverses machines générant du bruit, selon les périodes et horaires énoncés ci-contre.



## Plus d'information

[www.aire-la-ville.ch/  
reglements-communaux](http://www.aire-la-ville.ch/reglements-communaux)

*Extraits de la Directive communale :*

### Taille des arbres

Les propriétaires sont tenus de couper, jusqu'à une hauteur de 4,50 m. au-dessus du niveau de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

### Taille des haies

Les propriétaires sont tenus de tailler les haies, situées en bordure de route, à une hauteur de 2 m. et ne pas empiéter sur la voie publique.

### Délai de taille des arbres et des haies

Ce travail doit être exécuté à front des chemins communaux et privés tout au long de l'année.

### Tondeuses à gazon / machines à souffler les feuilles / appareils d'entretien générant du bruit

L'usage des tondeuses à gazon et d'appareils d'entretien générant du bruit est autorisé du lundi au vendredi entre 8 h et 19 h et le samedi entre 9 h et 12 h / 14 h et 18 h, en dehors des jours fériés.

L'usage de machines à souffler les feuilles, dont le fonctionnement n'est pas silencieux, doit respecter certains horaires et est interdit entre le 1<sup>er</sup> février et le 30 septembre.

# Qualité des sols et des sous-sols

ENVIRONNEMENT



De gauche à droite, une terre riche en matière organique, au milieu en transition et à droite une terre pauvre.

## Captage de CO<sub>2</sub> et accroissement de la fertilité des sols

Le mardi 7 mai, le projet Résulterre, lancé par le Canton avec le soutien de la Confédération a été dévoilé au grand public, lors d'une conférence de presse à Aire-la-Ville avec la présence du Conseiller d'État Antonio Hodgers, AgriGenève et l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

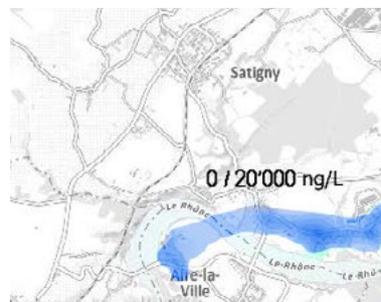
L'une des mesures que le projet Résulterre développe est la couverture permanente des sols et la limitation du travail intensif permettant d'améliorer la qualité des sols et leur résilience face aux événements climatiques extrêmes (alternance précipitations intenses et périodes de sécheresse). Les cultures sont ainsi mieux protégées avec des sols en santé. Si la méthode n'est pas nouvelle, c'est un encouragement à certains changements dans le monde agricole pour améliorer la fertilité des terres.

Jonathan Christin, agriculteur aérien, était présent ce jour-là, pour témoigner des résultats de son travail entrepris depuis une quinzaine d'années. Il a abandonné le fer pour travailler ses sols avec du végétal. Cette technique – *l'agriculture de conservation* – permet de limiter les pertes de matière organique des sols tout en accroissant leur fertilité et en séquestrant du CO<sub>2</sub>.

L'objectif des 43 exploitations inscrites au programme est d'atteindre 15'000 tonnes de CO<sub>2</sub> capté par an sur le Canton de Genève.

### → Plus d'information

[www.ge.ch/document/premiere-geneve-lancement-du-projet-resulterre-agriculture-durable](http://www.ge.ch/document/premiere-geneve-lancement-du-projet-resulterre-agriculture-durable)



## Eaux polluées aux PFAS

Les médias se sont fait l'écho ce printemps d'une étude menée par le service de géologie, sols et déchets (GESDEC), sur certaines eaux souterraines du canton entre 2017 et 2022. Quelques 950 échantillons ont été analysés à partir des nappes phréatiques supérieures sur certains sites sélectionnés. Les résultats font état d'un impact relativement important sur notre territoire communal.

La Commune a reçu un courrier du GESDEC indiquant que dans ces nappes aucune eau potable n'est puisée. Les analyses régulières, effectuées par les SIG, confirment que les valeurs mesurées dans l'eau du robinet genevois restent très basses et bien en dessous de la limite autorisée et estiment qu'il n'y a pas de risque sanitaire particulier pour la population.

### Plus d'information

Service de géologie, sols et déchets (GESDEC)  
Monsieur Alain Davit  
022 546 70 73

*Les PFAS sont des molécules de synthèse, surnommées «polluants éternels». On parle de substances per- et polyfluoroalkylées. Il en existe plusieurs milliers différentes.*

# Promotions

MANIFESTATIONS À VENIR



## Le vendredi 28 juin 2024

Dans le préau de l'école et la salle polyvalente

### 17 h 30

Ouverture de la caisse et de la buvette

### 18 h 30

Partie officielle, spectacle des élèves et remise des prix.

*La buvette sera fermée durant cette partie.*

### 19 h 30

Partie récréative : repas, châteaux gonflables et autres réjouissances

### 01 h 00

Fin de la manifestation

La caisse ouvre 1 h  
avant la partie officielle,  
à 17h30 :  
pensez à acheter  
vos tickets en avance  
pour éviter la file d'attente !

Ensemble, partageons un moment festif et convivial à l'occasion de la fête des promotions !

Après la partie officielle, stands de restauration, animations et divertissements seront proposés.

### Restauration – buvette

Différents choix de repas vous seront proposés en vente directement sur place le jour de la fête : hamburgers, saucisses, poulets grillés, salade, plats asiatiques, frites, glaces, barbabapas et gâteaux.

### Bons gratuits pour les enfants d'Aire-la-Ville

Un bon gratuit pour une saucisse ou un hamburger, ainsi qu'une glace est offert aux enfants d'Aire-la-Ville jusqu'à l'âge de 15 ans :

- les enfants scolarisés à Aire-la-Ville recevront leur bon par l'école ;
- les autres enfants d'Aire-la-Ville, non-scolarisés à Aire-la-Ville ou au cycle d'orientation, pourront retirer leur bon à la Mairie au plus tard le mardi 25 juin 2024.

### Organisation

La Commune, l'équipe enseignante, l'Amicale des sapeurs-pompiers et l'Association des parents d'élèves d'Aire-la-Ville.

### → Avis aux parents

*Nous vous rappelons que les enfants sont sous la responsabilité exclusive de leurs parents dès la fin de la partie officielle, et en particulier pour les jeux et les activités disponibles. Les enfants restent tenus de respecter les instructions données par les adultes en charge des animations.*



# 1<sup>er</sup> Août

MANIFESTATIONS À VENIR

La fête Nationale sera célébrée, comme chaque année, dans le préau de l'école. Quelques nouveautés seront proposées !

15

Le jeudi 1<sup>er</sup> août 2024, toutes les festivités se dérouleront dans le préau de l'école pour plus de convivialité : buvette et stands de nourriture y compris.

La salle polyvalente et le bar intérieur seront utilisés uniquement en cas de pluie.

**19 h 00** Verre de bienvenue offert par la Commune

Ouverture des stands de restauration : saucisse, salade, raclette

**21 h 40** Partie officielle

**22 h 00** Feu d'artifice

**01 h 00** Fin de la manifestation

Les festivités seront organisées conjointement par la Commune, l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Aire-la-Ville et les Racletous.

Retrouvez toutes les informations et mises à jour sur l'agenda du site internet communal.

## Vaisselle réutilisable

Conformément à la nouvelle *Loi sur les déchets* pour les activités soumises à autorisation sur le domaine public, en particulier les manifestations, la vaisselle réutilisable est obligatoire à partir de 2024 (avec un délai octroyé jusqu'en 2025).

La Commune poursuit son engagement pour minimiser la quantité de déchets et reconduit les mesures suivantes :

- repas servis dans des assiettes réutilisables principalement en porcelaine ;
- aucune consigne sur les verres ;
- installation d'un bar à tri pour ramener toute votre vaisselle à la fin du repas.

# Retour en textes et en images

REPORTAGES



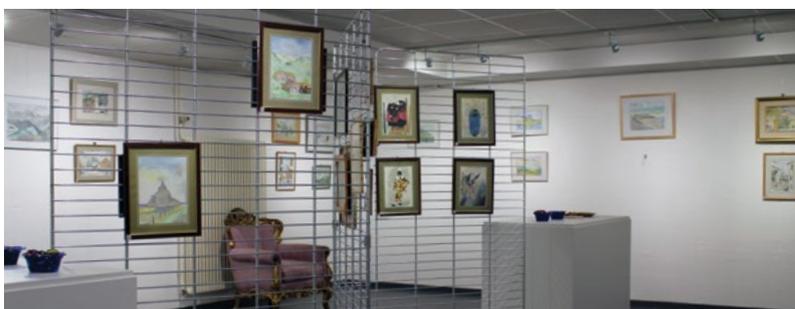
16

## Tournage d'un film à Verbois

Mais que s'est-il passé durant la nuit du 20 au 21 mars, à la frontière de notre commune et de celle de Russin ? Pourquoi des routes étaient fermées et des lumières intenses éclairaient le barrage de Verbois ?

De 19 h à 3 h du matin, ce lieu a servi de décors pour le tournage du futur film de Frédéric Baillif « Genève Dublin », produit par Alva Films, prévu pour une sortie en 2025.

Ce cinéaste autodidacte, né à Genève, après des études en travail social a notamment réalisé le film « La MIF » qui a été récompensé par une Berlinale comme meilleur film de sa catégorie en 2021.



## Exposition de Jean-Michel Nicod

De Venise à l'Écosse, en passant par le Sud de la France, le Valais et bien sûr Genève, Jean-Michel nous a fait voyager à travers ses oeuvres peintes, le temps de son exposition à l'Abri au mois de mars 2024.

Ce lieu particulier... il en est un peu le créateur ! En effet, au début des années 80, il était chef local de la protection civile (c'était avant la création de l'ORPC Champagne en 1994), et c'est à cette période qu'il a fallu construire les abris que nous connaissons aujourd'hui. Il a participé activement à la réflexion et la construction de ces lieux. Lors du vernissage de l'exposition, l'actuel commandant de l'ORPC, Christian Sudan, était présent et enchanté de découvrir l'aménagement éphémère réalisé dans ces lieux.



Jean-Michel passionné de peinture, en parallèle de sa longue carrière d'enseignant puis inspecteur à l'école primaire, a toujours exprimé sur toile la richesse des paysages rencontrés.

Heureux père de trois fils et grand-père de trois petites-filles, il n'est pas rare de rencontrer l'une d'elles dans son atelier de peinture, s'adonner à la même passion pour les couleurs.

Depuis 45 ans, Jean-Michel est membre de l'Amicale des sapeurs-pompiers. Actif dans la Compagnie, jusqu'en 2005, il continue à participer aux manifestations communales, particulièrement à la caisse de la buvette, où vous pourrez le rencontrer lors de la prochaine fête des promotions.

# Retour en texte et en images

REPORTAGES

## Fête de Pâques de l'APEALV

Le dimanche 24 mars, une grande chasse aux œufs a été organisée par l'Association des parents d'élèves d'Aire-la-Ville (APEALV), à travers le village et aux abords de la forêt voisine, pour les enfants.

Il ne s'agissait pas simplement de trouver les œufs, mais aussi de réaliser plusieurs activités ludiques, comme une course d'agilité, du dessin et du golf.



*Les familles se sont retrouvées dans le préau de l'école pour partager ensemble, une belle journée et de délicieux hamburgers.*



*Rires et expérimentations ludiques des enfants ont bravé la pluie avec bonheur.*



## Semaine sans écran

Pour la semaine sans écran 2024, du 13 au 17 mai, l'APEALV a concocté un riche programme pour les enfants de la commune.

Chaque jour après l'école, ainsi que le mercredi après-midi, la septantaine d'enfants inscrits a pu jouer, créer et imaginer,

loin des écrans et grâce aux jeux géants en bois, aux Bubbles foot, aux multiples activités sportives, dont la découverte des vélos en folie de l'association Les 1001 Roues, artistiques et ateliers culinaires proposés.

La fin de la semaine s'est clôturée par un match de foot enfants contre parents, suivi d'une délicieuse dégustation de marshmallows autour de braséros.



**Plus d'information**

[ape-aire-la-ville.jimdosite.com](http://ape-aire-la-ville.jimdosite.com)

# Retour en texte et en images

## REPORTAGES



### Marche de Treulaz

La traditionnelle marche de Treulaz annuelle réunit les anciens Magistrats communaux, les membres de l'Exécutif en fonction et la secrétaire générale. Henri Duvillard et Véronique Duperrier, occupés à d'autres activités, ont malheureusement dû décliner l'invitation cette année.

Le mercredi 15 mai, la balade a relié Aire-la-Ville à Vernier, en passant par les bois de Châtillon et la passerelle de Chèvres. Malgré une météo capricieuse, échanges et souvenirs ont été partagés dans une ambiance chaleureuse et conviviale tout au long de la journée.

*De gauche à droite :*  
**Gérald Meylan, Barthélémy Roch, Anne-Marie Kriesi, Michel Apothéloz, Christine Rambach et Dominique Nouvelle.**



### Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Le drapeau de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge a été hissé devant la Mairie, le 8 mai, à l'occasion de la journée mondiale de ce grand mouvement humanitaire créé il y a 161 ans par le Genevois Henry Dunant.

Le thème de cette année *Faire vivre notre humanité* est un appel à célébrer celles et ceux qui donnent de leur temps, et parfois de leur vie, pour alléger les souffrances des autres et protéger leur dignité humaine inhérente.



### Loto des Aînés

Le mercredi 24 avril, une nonantaine d'Aînés s'est retrouvée dans la salle polyvalente pour participer au traditionnel loto organisé à son attention.

Ce fut un très bel après-midi, débuté avec un excellent repas et suivi par trois parties de loto. Les plus chanceux ont pu repartir avec de magnifiques lots, offerts par les entreprises situées sur le territoire communal et aux alentours.

# Informations utiles & démarches administratives

## VIE PRATIQUE

### Carte d'identité

À la Mairie, aux heures d'ouverture, muni des documents suivants (CHF 35.– enfant / CHF 70.– adulte – paiement en espèces ou par Twint) :

- photo récente, qualité et format passeport (selon exigences fédérales) ;
- ancienne carte d'identité ou passeport ;
- livret de famille ou certificat individuel d'état civil.

Pour les passeports (y compris les cartes d'identité), il convient de s'adresser à l'Office cantonal de la population et des migrations :  
[infos-passeport.ocp@etat.ge.ch](mailto:infos-passeport.ocp@etat.ge.ch)

### Autorisation de manifestation

Pour toute manifestation publique, une demande d'autorisation de manifestation doit être adressée à la Commune, via un compte e-démarches ou en téléchargeant les documents :  
[www.ge.ch/demander-autorisation-manifestation](http://www.ge.ch/demander-autorisation-manifestation)

### Gestion des déchets 2024

Le règlement, le calendrier, le plan et les informations relatives aux déchets sur la commune sont à retrouver sur :  
[www.aire-la-ville.ch/gestion-des-dechets](http://www.aire-la-ville.ch/gestion-des-dechets)

### Attestation de résidence / domicile ressortissants suisses

À la Mairie, aux heures d'ouverture, muni d'une pièce d'identité (CHF 25.– paiement en espèces ou par Twint).

Pour rappel, une photocopie de la carte du bulletin de vote fait office d'attestation de domicile.

### Médailles pour chiens

À votre disposition à la Mairie muni des documents suivants :

- carnet de vaccination ;
- attestation d'assurance RC « détenteur de chien ».

Dès le 1<sup>er</sup> avril, tout chien doit être porteur de la marque de contrôle officielle de l'année en cours fixée visiblement au collier. Pour plus d'information :  
[www.ge.ch/detenir-chien/obtenir-marque-contrôle](http://www.ge.ch/detenir-chien/obtenir-marque-contrôle)

### État civil

L'Arrondissement de l'état civil de Bernex est le siège de l'arrondissement de l'état civil des communes de la Champagne.

Pour toute information concernant les naissances, les mariages, les décès, ainsi que toutes questions relatives à l'état civil :  
Service de l'État civil de Bernex  
Rue de Bernex 313, 1233 Bernex  
022 850 92 30  
[etat-civil@bernex.ch](mailto:etat-civil@bernex.ch)

Possibilité de commander des actes en ligne : [www.bernex.ch/ma-mairie/etat-civil/commander-un-acte](http://www.bernex.ch/ma-mairie/etat-civil/commander-un-acte)

### Crèche d'Aire-la-Ville

Chemin de Pré-Guillot 1  
1288 Aire-la-Ville  
022 850 93 00  
[creche@aire-la-ville.ch](mailto:creche@aire-la-ville.ch)

Pour plus d'information :  
[www.aire-la-ville.ch/enfance-et-jeunesse](http://www.aire-la-ville.ch/enfance-et-jeunesse)

### Abonnement tpg – subvention communale

L'offre de la subvention communale est disponible en ligne sur le site des tpg.

Pour plus d'information :  
[www.aire-la-ville.ch/mobilite](http://www.aire-la-ville.ch/mobilite)  
ou directement sur le site des tpg :  
[webshop.tpg.ch/voucher-emission](http://webshop.tpg.ch/voucher-emission)

### Vélos électriques – subvention communale

Conditions selon règlement :  
[www.aire-la-ville.ch/mobilite](http://www.aire-la-ville.ch/mobilite)

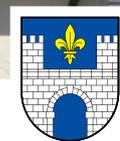
### Offres privilèges sportives et culturelles

Vous trouverez les informations relatives aux offres pour le Servette FC, le Genève-Servette Hockey Club, Vernier culture et les Spectacles Onésiens sur notre site internet : [www.aire-la-ville.ch/offres-privileges](http://www.aire-la-ville.ch/offres-privileges)

### Bureau de poste

Le service postal est assuré par l'Epi, rue du Vieux-Four 35,  
1288 Aire-la-Ville  
022 757 06 27

Horaires sur le site internet communal.



# Le calendrier de juin à septembre 2024

AGENDA COMMUNAL

## Juin 2024

31.05  
-  
14.06

**Exposition de photographies**  
L'Abri – Espace culturel éphémère

VENDREDI  
7

**Permanences sociales**  
Pro Senectute et CAS  
Mairie d'Aire-la-Ville

MARDI  
25

**Conseil municipal**  
Mairie d'Aire-la-Ville

20  
-  
23

**Championnat suisse de cyclisme**  
Commune d'Aire-la-Ville  
(voir pp. 10-11)

VENDREDI  
28

**Fête des promotions**  
Préau de l'école et salle polyvalente  
(voir p. 14)

## Juillet 2024

1  
-  
5

**Stage Tennis & Multisports**  
Terrain de tennis et salle  
polyvalente



**Toutes les dates des matchs  
du IHC Aire-la-Ville**  
sont à retrouver sur le site  
[www.ihc-alv.ch](http://www.ihc-alv.ch)

## Août 2024

JEUDI  
1<sup>er</sup>

**Fête Nationale du 1<sup>er</sup> Août**  
Préau de l'école ou salle polyvalente  
(voir p. 15)

12  
-  
13

**Projet Perséides**  
Extinction de l'éclairage public  
Commune d'Aire-la-Ville

12  
-  
16

**Aire de Forêt**  
**Activités pour enfants**  
Commune d'Aire-la-Ville

LUNDI  
19

**Rentrée scolaire**  
École d'Aire-la-Ville

## Septembre 2024

JEUDI  
12

**Excursion annuelle des Aînés**  
Invitations à suivre

SAMEDI  
14

**Vide-grenier**  
Salle polyvalente

DIMANCHE  
29

**Journée Multisports du TCA**  
Zone sportive

**Sous réserve de toute modification.**

Retrouvez les mises à jour régulières sur notre site internet : [www.aire-la-ville.ch](http://www.aire-la-ville.ch)

